

2. ATLAS DES PAYSAGES (THEME 3)

2.1. RAPPEL DES OBJECTIFS DE LA MISSION

L'objectif principal du programme de travail 2010-2011 est de formuler une démarche intégrée de protection, de gestion et de requalification des paysages applicable en Région wallonne. La DPR évoque un enjeu de valorisation des paysages et des espaces naturels, dans le respect des engagements pris dans le cadre de la Convention européenne du paysage (p. 135). Parmi les outils disponibles pour atteindre ces objectifs, les atlas des paysages constituent des documents de référence, reconnus et appréciés tant au niveau local qu'international.

Conformément au cahier des charges, cet objectif principal se décline en deux objectifs opérationnels secondaires pour l'année de subvention 2010-2011 :

- **Production d'une maquette d'atlas des paysages de la Haine et de la Sambre :**

Partie II

Voir maquette de la partie II en cours de finalisation en annexe.

Pour rappel, l'atlas se structure en 4 parties.

La première partie est commune à tous les atlas et permet de comprendre la formation des paysages wallons en deux temps : des premiers siècles de notre ère aux années cinquante et des années cinquante à nos jours. Cette partie ne sera pas modifiée.

La deuxième partie fournit les clefs de lecture des paysages à l'échelle de l'ensemble paysager : traits marquant des paysages actuels, trajectoires historiques, évolutions contemporaines et perceptions des paysages.

La troisième partie est consacrée à la description des aires paysagères au sein d'une fiche d'identité à plusieurs niveaux de lecture : photo emblématique, kaléidoscope de photos, exposé des caractéristiques et iconographie. Pour chaque aire, des enjeux sont identifiés, mettant en avant les pressions, les évolutions probables ou les potentialités de développement. Des objectifs sont élaborés et se déclinent selon les termes de la Convention européenne du paysage : protection, gestion, aménagement. Enfin, des pistes d'actions sont proposées en vue d'atteindre ces objectifs.

La quatrième partie détermine des enjeux globaux à l'échelle de la totalité de l'ensemble paysager. A l'instar de ce qui est proposé pour chacune des aires paysagères, des objectifs paysagers et des pistes d'action sont ensuite formulés pour chacun d'entre eux.

- **Etablir des pistes méthodologiques pour le traitement des ensembles paysagers à caractère urbanisé marqué.**

La Convention européenne du paysage stipule la nécessité d'une prise en compte de la composante urbaine des paysages. Il s'agissait ici de confronter la méthodologie adoptée pour des ensembles à dominance rurale à cet ensemble fortement marqué par l'emprise urbaine. La réflexion portant sur l'élaboration d'une méthodologie à appliquer pour les atlas de paysages urbains a permis de conforter et consolider la méthodologie appliquée jusqu'à présent en y apportant surtout des modifications plutôt que la mise en place d'une nouvelle méthodologie.

Les quelques adaptations nécessaires sont :

Les thématiques sélectionnées ciblent des aspects plus urbains, comme le déclin industriel et le renouveau urbain ou encore les voies de communication.

La notion de paysage associée à l'espace urbain reste un exercice difficile. En effet, le langage courant a mis du temps à reconnaître la présence paysagère dans la ville. Marqué par la prédominance du visuel, le concept de paysage est surtout associé à l'idée de panorama ou de vue d'ensemble. C'est pourquoi un chapitre a été élaboré en vue de donner les clefs de lecture de ce type de paysages n'offrant souvent que des vues étroites et courtes.

Au niveau de l'approche historique, une attention particulière a été portée à l'origine et aux modes de développement des villes et leurs impacts aux niveaux paysager et organisationnel. Dans ce cadre, les recherches ont mis en évidence les liens essentiels de coexistence et de subsistance qui existent entre la ville et son hinterland plus rural au fil du temps. Les relations entre l'urbain et les industries ont également été relevées.

La partie sociologique a adopté la même méthodologie de collecte de données, en cherchant à faire ressortir de façon spécifique la manière dont chacun perçoit la notion de paysage urbain.

Au niveau de l'identification d'aires paysagères, le découpage diffère peu du découpage des territoires paysagers. Certaines subdivisions et ajustements de limites ont été opérés du fait d'une analyse à une échelle plus fine. Le principal obstacle a résidé dans le profil fortement urbanisé de certaines portions de l'espace, amenant les chercheurs à se concentrer davantage sur les éléments d'occupation du sol plutôt que sur le relief et la végétation. Ainsi, les territoires paysagers englobant les principales agglomérations se sont vus subdivisés en aires paysagères reflétant des activités et des époques de construction particulières.

2.2. APERÇU GENERAL DU DEROULEMENT DES TRAVAUX

De novembre 2010 à fin octobre 2011, l'équipe s'est attachée à collecter les données bibliographiques. De nombreuses visites de terrain en équipe, dont certaines avec les membres du CA, ou individuelles ont été organisées. Un grand nombre de lieux ont pu être étudiés aux différentes saisons, offrant une palette très riche d'illustrations. Lors des visites de terrain, les questions principales concernaient :

- la manière de délimiter les aires face à l'étalement urbain diffus ;
- la méthode à adopter pour approcher et décrire ces paysages urbains et l'étalement résidentiel ;
- la compréhension de la complexité des éléments imbriqués.

Des interviews auprès de plus de trente acteurs ont été menées de manière à couvrir l'ensemble du territoire. Leurs transcription et analyse ont permis de rédiger une grande partie du chapitre sur les regards.

Une grande part des textes de la partie II ont été rédigés. Différentes raisons expliquent le léger retard accusé. Voir à ce propos le PV du 26 octobre 2011.

En vue de baliser au mieux l'élaboration de l'atlas, quatre réunions du Comité d'Accompagnement (CA) ont été programmées :

- 8 décembre 2010 : CA à la DGO4. Présentation des premiers résultats et de l'ébauche de table des matières.
- 7 avril 2011 : Journée de terrain avec le comité d'accompagnement pour la partie est de l'ensemble et faisant office de CA.

- 1^{er} juillet : CA à la DGO4. Discussion sur le découpage en aires, sur les acteurs à consulter, ainsi que sur le volet historique.
- 26 octobre 2011 : CA à la DGO4. Validation de la deuxième partie de l'atlas.

2.3. PRINCIPAUX RESULTATS

Approbation de la table des matières de l'atlas des paysages de la Haine et de la Sambre.

Maquette presque finalisée de la deuxième partie de l'atlas et présentation des limites des aires paysagères (annexe IV.3.1).

Participation d'une chercheuse au voyage urbain avec les Conseillers en aménagement du territoire.

Publication d'un article « Des regards sur les paysages ruraux de la Wallonie » dans les *Cahiers nouveaux. Des Pierres et des Lettres*. Septembre 2011 n°79 (annexe IV.3.3).

Publication d'un article « Paysages patrimoniaux wallons : l'éclairage de l'artialisation », dans les *Cahiers nouveaux. Des Pierres et des Lettres*. Septembre 2011 n°79 (demandé par la CPDT) (annexe IV.3.3).

Présentation d'un poster de la partie sociologique à un colloque international des paysages à Blois (annexe IV.3.3).

Rédaction d'un article pour le dossier thématique de la revue *Projet de paysages* (en cours de lecture par le comité scientifique) (annexe IV.3.3).

Présentation de l'atlas et des résultats généraux de la partie sociologique lors des deux modules de la formation des CATU sur le thème « paysages » (mai et octobre 2011).

Encadrement d'étudiants en master1 environnement « *En quoi la notion de paysage est mobilisée comme argument par la population locale pour influencer les projets d'aménagement du territoire ?* »

2.4. LISTE DES ANNEXES

Trois documents sont annexés au rapport final (dossier atlas des paysages) :

- Annexe IV.3.1 : Maquette de l'atlas de la Haine et de la Sambre
Fichier : CPDT_rapport-final_Oct-2011_Annexe-4-3-1_Atlas_maquette_Haine_Sambre.pdf
- Annexe IV.3.2 : Les procès verbaux des réunions du Comité d'accompagnement.
Fichier : CPDT_rapport-final_Oct-2011_Annexe-4-3-2_Atlas_PVCA.pdf
- Annexe IV.3.3 : Articles et poster
Fichier : CPDT_rapport-final_Oct-2011_Annexe-4-3-3_Atlas_Article-poster.pdf

2.5. EQUIPE

Etienne Castiau (0,5 ETP), Claire Neuray (0,4 jusque mi-juillet 2011), Marc Nielsen (0,5 ETP), Thaïs Pons (0,8 ETP de novembre 2010 à décembre 2010, 0,8 ETP de février 2011 à mi-septembre 2011 et 0,4 de mi-septembre à fin novembre), Stéphanie Queriat (0,5 ETP) (IGEAT/ULB) sous le pilotage scientifique de M-F Godart (IGEAT/ULB). *Attention : vu l'implication d'une partie de l'équipe dans le diagnostic du SDER, ces temps d'occupation sont les temps prévus et non réellement prestés sur les atlas (voir PV CA 26/10/11)*